

# Alliance Urgences

Siège social: 138 avenue des Frères Lumière - 69008 Lyon France

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes  
de commissariat aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

# Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

**ALLIANCE URGENCES**  
138 avenue des Frères Lumière  
69008 Lyon France

Aux Membres

Mesdames, Messieurs,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Alliance Urgences, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

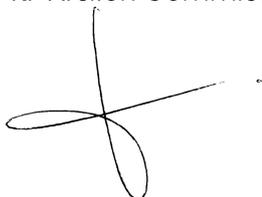
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 4 juin 2024

Le Commissaire aux comptes  
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes



Francis CHARTIER

# Bilan Actif

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 860	1 599	261	990
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	<b>TOTAL I</b>	<b>1 860</b>	<b>1 599</b>	<b>261</b>
Comptes de liaison	<b>II</b>			<b>990</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et encours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				100
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	176 449		176 449	208 650
Charges constatées d'avance	3 089		3 089	339
	<b>TOTAL III</b>	<b>179 538</b>	<b>179 538</b>	<b>209 089</b>
Frais d'émission des emprunts	<b>IV</b>			
Primes de remboursement des obligations	<b>V</b>			
Ecart de conversion actif	<b>VI</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>181 398</b>	<b>1 599</b>	<b>179 799</b>	<b>210 079</b>

# Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	111 466	107 547
Excédent ou déficit de l'exercice	-7 382	3 919
	<b>Situation nette</b>	<b>104 084</b>
		<b>111 466</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	<b>TOTAL I</b>	<b>104 084</b>
	<b>II</b>	<b>111 466</b>
Comptes de liaison		
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	<b>TOTAL III</b>	
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	270	256
	<b>TOTAL IV</b>	<b>270</b>
		<b>256</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 705	13 700
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	31 194	26 397
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		25 903
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	31 546	32 357
	<b>TOTAL V</b>	<b>75 445</b>
	<b>VI</b>	<b>98 357</b>
Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>179 799</b>
		<b>210 079</b>

# Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	210 262	195 300
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	258 750	69 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	223 385	320 060
Mécénats	25 597	400 610
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	10	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	9	6
	<b>TOTAL I</b>	<b>984 976</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	73 622	77 225
Aides financières	488 700	754 525
Impôts, taxes et versements assimilés	626	518
Salaires et traitements	111 234	100 467
Charges sociales	50 286	47 751
Dotations aux amortissements et dépréciations	370	310
Dotations aux provisions	14	256
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	7	6
	<b>TOTAL II</b>	<b>981 057</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>3 919</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL III</b>	
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL IV</b>	
	<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>3 919</b>

# Compte de résultat (Suite)

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	177	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	359	
<b>TOTAL VI</b>	<b>537</b>	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-536	
Participations des salariés aux résultats	<b>VII</b>	
Impôts sur les bénéfices	<b>VIII</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>718 013</b>	<b>984 976</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>725 395</b>	<b>981 057</b>
EXCEDENT OU DEFICIT	-7 382	3 919
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	769 717	459 287
Bénévolat	6 664	7 240
<b>TOTAL</b>	<b>776 380</b>	<b>466 527</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	35 083	26 943
Prestations en nature	734 633	432 344
Personnel bénévole	6 664	7 240
<b>TOTAL</b>	<b>776 380</b>	<b>466 527</b>

# Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 179 799 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -7 382 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Activité de l'association

Conformément à ses statuts, l'association l' Alliance Urgences a pour mission d'organiser des collectes de fonds auprès d'organismes et de personnes privés et publics en France, notamment des campagnes d'appel aux dons auprès du grand public français, (i) en cas de survenance d'une urgence humanitaire, hors de France et, à titre exceptionnel, en France ou (ii) à tout moment, hors situation de survenance d'une urgence humanitaire, pour les besoins de la constitution de fonds d'urgence mobilisables en cas de survenance d'une urgence humanitaire. Les fonds récoltés sont distribués aux membres de l'Association en vue d'organiser l'aide humanitaire, relativement à un programme d'intervention défini par l'Association.

Les fonds collectés par l'Alliance Urgences sont répartis entre les 6 ONG membres selon une clé de répartition calculée annuellement. A chaque urgence, cette clé est actualisée en fonction des membres présents sur le terrain. Elle repose sur 2 critères :

- Le montant moyen des fonds privés collectés individuellement par les membres ;
- La part des missions sociales réalisées à l'étranger par rapport à l'ensemble des missions réalisées.

## Faits caractéristiques

La collecte "URGENCE UKRAINE", débutée en mars 2022, s'est poursuivie jusqu'en avril 2023. Celle-ci a été suivie ensuite par trois autres collectes : "URGENCE TURQUIE SYRIE", "URGENCE MOCHA", et "URGENCE MAROC".

Pour mémoire, l'association a lancée fin novembre 2022 une nouvelle campagne "Fonds d'urgence". La création d'un fonds d'urgence fait partie de la stratégie de développement de l'association l' Alliance Urgences approuvée par les membres lors du conseil d'administration du 22 septembre 2021.

## Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Mobilier de bureau et informatique : 3 à 5 ans

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.22%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 270 euros.

### Contributions volontaires en nature

#### Prestation en nature :

L' Alliance Urgences a bénéficié de diffusion gratuite de spots radios pour 344 694 euros, de presse écrite pour 209 912 euros , d'affichage pour 84 965 euros et de publicité sur internet pour 89 323 euros.

Sur cet exercice, l'Alliance Urgences a bénéficié également :

- de la conception d'une campagne de publicité pour le Fonds d'urgence d'un montant de 2 499 €,
- d'une prestation en nature concernant la mise en conformité de ses pratiques RH avec le droit du travail pour 3 240 €.

#### Mise à disposition gratuite:

L'association occupe les locaux de Handicap International depuis novembre 2021. Cette occupation a été évaluée à 35 083 € pour l'année 2023.

#### Bénévolat :

Les ONG membres ont mis à disposition de l'Alliance Urgences du personnel dont les valorisations sont les suivantes:

-Action Contre la Faim :

\*Chargée de collecte pour 12 heures: 392 €

\*Responsable de pôle communication pour 6 heures : 297 €

\*Responsable RH pour 9 heures : 395 €

-Handicap International :

\*Chargée de communication correspondant à 2% d'un ETP: 1 141€

-Médecins du Monde :

\*Attachée de presse pour 80 heures : 2 781 €

-PLAN :

\* 3 Responsables pour 14 heures : 451 €

-SOLIDARITES INTERNATIONAL :

\* Attachée de presse pour 25.5 heures : 1 056 €

-CARE:

\*Attachée de presse pour 5 heures : 151 €

### Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

### Rémunérations versées à certains dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 sur le volontariat, nous vous informons que les dirigeants de l'association L'ALLIANCE URGENCES sont des bénévoles non rémunérés.

# Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
	<b>TOTAL</b>		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	1 860		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
	<b>TOTAL</b>	<b>1 860</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
	<b>TOTAL</b>		
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 860</b>	
CADRE B	Diminutions	Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
	Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
	<b>TOTAL</b>		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Gales, agencements et aménagements const.			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Gales, agencements et aménagements divers			
- De transport			
Matériel :			
- De bureau et informatique, mobilier		1 860	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
	<b>TOTAL</b>	<b>1 860</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
	<b>TOTAL</b>		
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 860</b>	

# Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice		Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice	
Frais d'établissement et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immobilisations incorporées						
<b>TOTAL</b>						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriel						
Installations générales, agencements et aménagements divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier		870	729		1 599	
Emballages récupérables et divers						
<b>TOTAL</b>		<b>870</b>	<b>729</b>		<b>1 599</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>870</b>	<b>729</b>		<b>1 599</b>	
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises		Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais d'établissement et dvp.						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immo. incorp.						
<b>TOTAL</b>						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.						
Inst. tech. mat. et outil. indus.						
Inst. gales, agenc. et aménag. divers						
Matériel de transport						
Mat. de bureau et info. mob.						
Emballages récup. et divers						
<b>TOTAL</b>						
Frais d'acq. de titres de particip.						
<b>TOTAL GENERAL</b>						
<b>DOTATIONS NON VENTILEES</b>		<b>REPRISES NON VENTILEES</b>		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>		
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

# Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	3 089	3 089	
	<b>TOTAL</b>	<b>3 089</b>	<b>3 089</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire

# Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 705	12 705		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	14 647	14 647		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	14 652	14 652		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 895	1 895		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	31 546	31 546		
	<b>TOTAL</b>	<b>75 445</b>	<b>75 445</b>	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaire

# Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentatio Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
<b>Provisions réglementées</b>					
Provisions pour investissements					
Provisions relatives aux stocks					
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
	<b>TOTAL I</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires	256	270	256		270
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
Autres provisions pour risques et charges					
	<b>TOTAL II</b>				
	<b>256</b>	<b>270</b>	<b>256</b>		<b>270</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>					
Immobilisations					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations					
	<b>Total III</b>				
	<b>256</b>	<b>270</b>	<b>256</b>		<b>270</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I+II+III)</b>					
	<b>256</b>	<b>270</b>	<b>256</b>		<b>270</b>
Dont dotations et reprises :					

# Contributions volontaires en nature

	Répartition par nature de charge	
	31/12/2023	31/12/2022
	Débit	Débit
<b>860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)</b>		
	<b>TOTAL</b>	
<b>861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)</b>		
HI - Occupation des locaux	35 083	26 943
	<b>TOTAL</b>	
	<b>35 083</b>	<b>26 943</b>
<b>862 - Prestation</b>		
COLLECTE TURQUIE - AFFICHAGE/PRESSE ECRITE/RADIO/INTERNET	518 140	
COLLECTE FU- AFFICHAGE/PRESSE ECRITE/RADIO/INTERNET	210 754	
COLLECTE FU - CREATION PUBLICITE	2 499	
PS MISE EN CONFORMITE RH	3 240	
COLLECTES 2022 - INTERNET/PRESSE ECRITE/RADIO		432 344
	<b>TOTAL</b>	
	<b>734 633</b>	<b>432 344</b>
<b>864 - Personnel bénévole</b>		
Mise à disposition de personnel par les 6 ONG membres	6 664	7 240
	<b>TOTAL</b>	
	<b>6 664</b>	<b>7 240</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>776 380</b>
		<b>466 527</b>

	Répartition par nature de ressources	
	31/12/2023	31/12/2022
	Crédit	Crédit
<b>870 - Dons en nature</b>		
	<b>TOTAL</b>	
<b>871 - Prestation en nature</b>		
HI - Occupation des locaux	35 083	26 943
COLLECTE TURQUIE - AFFICHAGE/PRESSE ECRITE/RADIO/INTERNET	518 140	
COLLECTE FU- AFFICHAGE/PRESSE ECRITE/RADIO/INTERNET	210 754	
COLLECTE FU - CREATION PUBLICITE	2 499	
PS MISE EN CONFORMITE RH	3 240	
	<b>TOTAL</b>	
	<b>769 716</b>	<b>459 287</b>
<b>875 - Bénévolat</b>		
Mise à disposition de personnel par les 6 ONG membres	6 664	7 240
	<b>TOTAL</b>	
	<b>6 664</b>	<b>7 240</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>776 380</b>
		<b>466 527</b>

# Contributions volontaires en nature

	Répartition par nature de charge	
	31/12/2023	31/12/2022
	Débit	Débit
<b>860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)</b>		
	<b>TOTAL</b>	
<b>861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)</b>		
	<b>TOTAL</b>	<b>35 083</b>
<b>862 - Prestation</b>		<b>26 943</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>734 633</b>
<b>864 - Personnel bénévole</b>		<b>432 344</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>6 664</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>776 380</b>
	Répartition par nature de ressources	
	31/12/2023	31/12/2022
	Crédit	Crédit
<b>870 - Dons en nature</b>		
	<b>TOTAL</b>	
<b>871 - Prestation en nature</b>		
COLLECTES 2022 - INTERNET/PRESSE ECRITE/RADIO		432 344
	<b>TOTAL</b>	<b>769 716</b>
<b>875 - Bénévolat</b>		<b>459 287</b>
Mise à disposition de personnel par les 6 ONG membres	6 664	7 240
	<b>TOTAL</b>	<b>6 664</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>776 380</b>

# Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 587	11 227
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	8 017	12 129
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		24 853
Instruments de trésorerie		
<b>TOTAL</b>	<b>15 604</b>	<b>48 210</b>

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres		100
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

Commentaire

# Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Produits :	- D'exploitation	31 546	32 357
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		<b>31 546</b>	<b>32 357</b>

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Charges :	- D'exploitation	3 089	339
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>		<b>3 089</b>	<b>339</b>

Commentaire

# Variation des fonds propres 432-22 APG

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
- dont générosité du public					
Report à nouveau	107 547	3 919			111 466
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	3 919	-3 919		7 382	-7 382
- dont générosité du public					
<b>Situation nette</b>	<b>111 466</b>			<b>7 382</b>	<b>104 084</b>
- dont générosité du public					
Dotations consommables					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
<b>TOTAL</b>	<b>111 466</b>			<b>7 382</b>	<b>104 084</b>
- dont générosité du public					

Commentaire

# Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2023		31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>Produits liés à la générosité du public</b>				
Cotisations sans contrepartie				
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	223 385	223 385	320 060	320 060
Legs, donations et assurance-vie				
Mécénats	25 597	25 597	400 610	400 610
Autres produits liés à la générosité du public				
	<b>TOTAL I</b>	<b>248 983</b>	<b>248 983</b>	<b>720 670</b>
<b>Produits non liés à la générosité du public</b>				
Cotisations avec contrepartie	210 262		195 300	
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	19		6	
	<b>TOTAL II</b>	<b>210 281</b>	<b>195 306</b>	
Subventions et autres concours publics	III	<b>258 750</b>	<b>69 000</b>	
Reprises sur provisions et dépréciations	IV			
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	V			
	<b>TOTAL (I à V)</b>	<b>718 013</b>	<b>248 983</b>	<b>984 976</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATIONS</b>				
<b>Missions sociales</b>				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	488 700	229 950	754 525	685 525
	<b>TOTAL I</b>	<b>488 700</b>	<b>229 950</b>	<b>754 525</b>
<b>Frais de recherche de fonds</b>				
Frais d'appel à la générosité du public	19 033	19 033	35 145	35 145
Frais de recherche d'autres ressources				
	<b>TOTAL II</b>	<b>19 033</b>	<b>19 033</b>	<b>35 145</b>
Frais de fonctionnement	III	<b>217 279</b>	<b>190 821</b>	
Dotations aux provisions et dépréciations	IV	<b>384</b>	<b>566</b>	
Impôt sur les bénéfices	V			
Report en fonds dédiés de l'exercice	VI			
	<b>TOTAL (I à VI)</b>	<b>725 395</b>	<b>248 983</b>	<b>981 057</b>
	<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-7 382</b>	<b>3 919</b>	

# Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2023		31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>				
Bénévolat				
Prestations en nature	731 393	731 393	432 344	432 344
Dons en nature				
<b>TOTAL I</b>	<b>731 393</b>	<b>731 393</b>	<b>432 344</b>	<b>432 344</b>
<b>Contributions volontaires non liées à la générosité du public</b>				
<b>Concours publics en nature</b>				
Prestations en nature	44 987		34 183	
Dons en nature				
<b>TOTAL III</b>	<b>44 987</b>		<b>34 183</b>	
<b>TOTAL (I + II + III)</b>	<b>776 380</b>	<b>731 393</b>	<b>466 527</b>	<b>432 344</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>Contributions volontaires aux missions sociales</b>				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
<b>TOTAL I</b>				
Contributions volontaires à la recherche de fonds	II	731 393	731 393	432 344
Contributions volontaires au fonctionnement	III	44 987	34 183	
<b>TOTAL (I + II + III)</b>		<b>776 380</b>	<b>731 393</b>	<b>466 527</b>

# Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds			
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger			
	par l'organisme	versements à d'autres organismes	par l'organisme	versements à d'autres organismes		
				Générosité du public	Autres ressources	
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes					19 033	
Aides financières			488 700			
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Participations des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
	<b>TOTAL</b>		<b>488 700</b>	<b>19 033</b>		
		Frais de fonctionnemer	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfiques	Report en fonds dédiés	TOTAL compte de résultat
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes		54 590				<b>73 622</b>
Aides financières						<b>488 700</b>
Impôts, taxes et versements assimilés		626				<b>626</b>
Salaires et traitements		111 234				<b>111 234</b>
Charges sociales		50 286				<b>50 286</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations			370			<b>370</b>
Dotations aux provisions			14			<b>14</b>
Reports en fonds dédiés						
Autres charges		7				<b>7</b>
Charges financières						
Charges exceptionnelles		537				<b>537</b>
Participations des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
	<b>TOTAL</b>	<b>217 279</b>	<b>384</b>			<b>725 395</b>

# Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL compte de résultat
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens				35 083	<b>35 083</b>
Prestations de services			731 393	3 240	<b>734 633</b>
Personnel bénévole				6 664	<b>6 664</b>
	<b>TOTAL</b>				
	<b>compte de résultat par origine et destination</b>		<b>731 393</b>	<b>44 987</b>	<b>776 380</b>

# Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination			Ressources par origine		
	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
Missions sociales			Ressources - générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	223 385	320 060
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	25 597	400 610
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger	229 950	685 525	Autres ressources liées à la générosité du public		
<b>TOTAL I</b>	<b>229 950</b>	<b>685 525</b>			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	19 033	35 145			
Frais de recherche d'autres ressources					
<b>TOTAL II</b>	<b>19 033</b>	<b>35 145</b>			
Frais de fonctionnement					
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>248 983</b>	<b>720 670</b>	<b>TOTAL RESSOURCES I</b>	<b>248 983</b>	<b>720 670</b>
Dot. aux prov. et dépréciations			Rep. sur prov. et dépréciations		
Reports en fonds dédiés de l'exercice			Utilisat. des fonds dédiés anté.		
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.		
<b>TOTAL</b>	<b>248 983</b>	<b>720 670</b>	<b>TOTAL</b>	<b>248 983</b>	<b>720 670</b>
<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)</b>					
(+ ) Excédent ou (- ) insuffisance de la générosité du public					
(- ) Invest. et (+ ) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.					
<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>					
Contributions volontaires en nature			31/12/2023 31/12/2022 31/12/2023 31/12/2022		
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
Missions sociales			Liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	731 393	432 344
<b>TOTAL I</b>			Dons en nature		
A la recherche de fonds	<b>II</b>	<b>731 393</b>	<b>432 344</b>		
Au fonctionnement	<b>III</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>731 393</b>	<b>432 344</b>	<b>TOTAL</b>	<b>731 393</b>	<b>432 344</b>
			Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2023	31/12/2022
			Fonds dédiés en début d'exercice		
			(-) Utilisation		
			(+) Report		
<b>Fonds dédiés en fin d'exercice</b>					

# Note sur le compte de résultat par origines et par destinations (CROD) et sur le compte d'Emplois des Ressources (CER)

Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) intègre l'ensemble des emplois et des ressources engagées par l'association.

Issu du CROD, le compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER) précise l'origine des ressources collectées auprès du public, et leur emploi sur l'exercice par l'association.

Ces tableaux sont établis selon la réglementation relative au contrôle des opérations faisant appel à la générosité publique (décret n° 92-1011 du 17/9/92) et en conformité avec le nouveau règlement 2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08), qui fixe la réglementation comptable applicable au Comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non-lucratif à partir du 1er janvier 2020.

Le CROD explique comment ont été utilisées les ressources globales de l'association et donc la répartition de ces ressources entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Le total des charges et produits apparaissant dans la colonne « Total » de l'état est identique à celui du compte de résultat.

Le CER détaille spécifiquement l'emploi des seuls fonds issus de la générosité du public, et permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public, collectées sur l'exercice ou provenant des fonds non utilisés les années antérieures.

Cette note a pour objectif de présenter les modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits de l'association.

## **PRODUITS PAR ORIGINE/RESSOURCES**

### **1. Les ressources liées à la générosité du public :**

Les ressources liées à la générosité du public sont les cotisations sans contrepartie, les dons manuels, les legs, les donations et assurance-vie, les mécénats provenant des entreprises.

En 2023, les ressources liées à la générosité du public pour l'association l'Alliance Urgences se composent des fonds collectés (dons manuels) auprès des particuliers et d'entreprises pour 223,4 K€ ainsi que des mécénats pour 25,6 K€ soit un total de 249 K€.

### **2. Les produits non liés à la générosité du public :**

Les produits non liés à la générosité du public comprennent : les cotisations avec contrepartie, les parrainages des entreprises, les contributions financières sans contrepartie et les autres produits divers.

Concernant l'association l'Alliance Urgences, il s'agit essentiellement des :

- cotisations des membres fixée par une clé de répartition. Le total des cotisations sur l'année 2023 est de 210,3 K€ ;
- subventions versées par la métropole de Lyon et de certaines communes pour un total de 258,8 K€.

# Note sur le CROD et CER (2)

## **CHARGES PAR DESTINATIONS/EMPLOIS**

### **1. Les missions sociales :**

L'Alliance Urgences a pour missions principales suivantes, telles qu'exposées dans ses statuts :

- Organiser des campagnes d'appel aux dons auprès du grand public français en cas de survenance d'une urgence humanitaire hors de France et, à titre exceptionnel, en France ;
- Définir les programmes d'utilisation des dons qui seront mis en œuvre par les associations agissant sur le terrain ;
- Récouter et distribuer les dons reçus du grand public aux membres de l'Association en vue de mettre en œuvre l'aide humanitaire d'urgence, de post-urgence et de reconstruction ;
- S'assurer que les dons ont été utilisés conformément aux programmes définis par l'Association ;
- Développer et renforcer les relations avec les médias, notamment en cas d'urgences humanitaires prolongées ; et
- Mettre à profit l'expérience de ses membres afin de construire un message concerté, cohérent et pédagogique auprès du grand public.

Les rubriques relatives aux missions sociales comprennent les charges engagées par l'association pour la réalisation de ces missions et qui ont vocation à disparaître si elle cesse.

Les charges engagées pour la réalisation des missions sociales comprennent :

- Les coûts directement liés aux activités et services rendus pour réaliser ces missions, tels que les frais de personnel directs, les fournitures et services extérieurs engagés pour réaliser les missions.
- Elles comprennent également les coûts indirects qui sont engagés pour réaliser les activités et services rendus au titre des missions sociales.

Concernant l'Alliance Urgences, les missions sociales sont classées de la manière suivante :

- Réalisées à l'étranger versement à d'autres organismes : il s'agit des versements des collectes nettes aux 6 ONG membres selon une clé de répartition calculée annuellement. A chaque urgence, cette clé est actualisée en fonction des membres présents sur le terrain. Elle repose sur 2 critères :
  - Le montant moyen des fonds privés collectés individuellement par les membres,
  - La part des missions sociales réalisées à l'étranger par rapport à l'ensemble des missions réalisées.

Pour l'année 2023, les charges relatives aux missions sociales se sont élevées à 488,7 K€ dont 230 K€ liées à la générosité du public.

### **2. Les frais de recherche de fonds :**

Ce compose de deux rubriques :

- La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'entité dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action. Art. 432-12
- La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Pour l'année 2023, les frais d'appel à la générosité du public s'élève à 19 K€. Il s'agit essentiellement des dépenses liées aux honoraires (prestation de gestion et optimisation des campagnes, création graphisme, suivi comptable des dons), frais publicitaires (notamment les référencements) et aux frais bancaires se rapportant directement aux collectes des dons.

### **3. Les frais de fonctionnement :**

Leur coût s'élève à 217,3 K€. Ils sont composés des frais tels que l'hébergement web, la comptabilité, le personnel et les frais afférents ainsi que les frais bancaires.

## Note sur le CORD et CER (3)

### 4. Les reports en fonds dédiés de l'exercice :

Il n'y a pas eu constitution de fonds dédiés sur l'exercice clos au 31 décembre 2023.

#### **CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

Les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées si les deux conditions suivantes sont remplies :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association ;
- L'association est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Concernant l'Alliance Urgences, les contributions volontaires en nature liées à la générosité du public correspondent à des prestations en nature pour un montant de 731 K€.

## Etat des avantages et ressources provenant de l'étranger

ETAT DU CONTRIBUTEUR	MONTANT TOTAL DES AVANTAGES ET RESSOURCES
Algérie	10 €
Allemagne	475 €
Belgique	1 755 €
Canada	60 €
Émirats arabes unis	50 €
Espagne	100 €
États-Unis	250 €
Grèce	100 €
Irlande	20 €
Italie	50 €
Japon	6 €
Koweït	127 €
Luxembourg	1 460 €
Maroc	50 €
Mexique	90 €
Nouvelle-Zélande	5 €
Pays-Bas	380 €
Portugal	2 950 €
Roumanie	50 €
Slovaquie	150 €
Suisse	610 €
Taiwan	150 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 898 €</b>

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger de l'association L'Alliance Urgences, qui doit être établi en application de l'article 434-4 du règlement ANC n°2022-04 du 30/06/2022, est mise à disposition du public à l'adresse suivante : 138 avenue des Frères Lumière 69 008 LYON 8EME